

## SOMMAIRE

### Page 1

L'EPF Normandie fait face.

Le "triple" salut.

### Page 2

Le duo qui allume le feu.

Le GPI Agricole.

### Page 3

Les signes d'un relâchement ?

Inter Caux Vexin : le premier pas.

### Page 4

TES et Images & réseaux.

En bref.

### Le salut d'Edouard Philippe...

*"Lorsque j'étais maire du Havre, j'ai mesuré combien l'expertise et la culture opérationnelle de l'EPF Normandie ont contribué à transformer la ville. L'EPF reste un laboratoire de l'action publique, profondément respectueux de l'autonomie des collectivités locales..."*

### Le salut de Sébastien Lecornu.

*"L'EPF est un établissement public sérieux, doté d'une ingénierie qualitative, qui a toujours su être de son temps, en devant souvent les attentes des élus. C'est un outil consensuel qui permet à l'État et aux collectivités publiques (Région, Départements, agglomération, communes...) de se retrouver autour de la réalisation de projets concrets... L'EPF a toujours été dans le coup, il doit le rester dans les années qui viennent..."*

### Le salut de Laurent Fabius.

*"Je suis frappé par le fait que l'EPF a été précurseur et qu'il est parvenu, par ses programmes et ses projets, à faciliter l'unité de la Normandie, 10 ans avant l'unification administrative. Enfin, et ce n'est pas la moindre des réussites, l'EPFN a été une source d'inspiration pour les EPF créés par la suite : ils y ont puisé de bonnes pratiques d'innovation."*

## L'EPFN fait face...

### • Toujours dans le coup, 50 ans après.

Créé par l'État, à la fin des années 60, au temps béni de l'aménagement du territoire, l'Établissement Public de la Basse-Seine, qui est devenu depuis l'Établissement Public Foncier de Normandie, vient de fêter ses 50 ans.

À la croisée des politiques d'aménagement de l'État (qui nomme toujours son directeur général), de la Région, des Départements, des agglomérations, des communes et des intercommunalités, il occupe une position d'équilibre parfaitement originale en Normandie puisqu'il est au service de tous sans être subordonné à aucun. D'ailleurs, les décisions de son conseil d'administration sont presque toujours votées à l'unanimité, ce qui fait dire à Sébastien Lecornu, son président depuis 2015, qu'il est *"un producteur de consensus au service de la Normandie"*.

- L'EPF est un levier d'aménagement durable de la région, il assure le portage foncier des projets des collectivités, il participe aussi au recyclage urbain et industriel des agglomérations tout en soutenant les politiques locales de développement économique et de logement. *"Sa mission est de répondre aux attentes des collectivités, dit Gilles Gal, son directeur général, sa position centrale fait de lui un facilitateur des projets d'aménagement, son action s'inscrit dans la durée, elle évolue aussi : au classique portage foncier d'hier s'ajoutent la réalisation des études de faisabilité et, de plus en plus souvent, la maîtrise d'ouvrage"*.

- Rappelons que les ressources de l'EPF sont constituées de la Taxe Spéciale d'Équipement et des produits de cession et de gestion du foncier. Elles sont mises en œuvre dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement 2017-2021, doté de 300 M€ : ça n'est pas rien ! *"Nous faisons face", se félicite Gilles Gal, "nos ressources sont suffisantes pour répondre à la demande"*.

*Qui utilise l'EPFN ? Principalement la Métropole, la CODAH, Caen-la-Mer et les autres grandes intercommunalités. C'est important. Dans la Manche et l'Orne, Gilles Gal compte beaucoup sur Marc Lefevre (CD. 50) et Christophe de Balorre (CD. 61) pour aller porter la bonne parole aux élus ruraux qui connaissent mal l'EPFN : "nous ne devons pas oublier les petites communes en rénovant, par exemple, leur centre-bourg."*

### • F comme Friches.

Pour Hervé Morin, l'EPF est surtout l'Établissement public des friches de Normandie. Le plan de résorption des friches qu'il a lancé avec l'EPF en 2017 est un succès dont il se félicite.

- *"18 mois après la signature de la convention, 46 M€ de projets ont déjà été engagés, dont 16 M€ pour la Région. Pour les friches, cela concerne près de 200 sites sur 116 communes sur tout le territoire normand"*.

Sur 5 ans, le plan prévoit 100 M€ d'investissements, dont 31 M€ à la charge de la Région.

## LNPN : la piqure du CESER...

Ce lundi 8 octobre, le CESER Normandie va rendre public un courrier adressé au Premier Ministre et signé par plus d'une vingtaine de parlementaires normands, du PC à LR en passant par LREM, au sujet de la LNPN.

- À l'approche de la discussion de la loi d'orientation des mobilités (la LOM), l'Association pour la promotion de la LNPN, présidée par Jean-Luc Léger, concidère en effet qu'il est nécessaire de remobiliser Édouard Philippe, en démontrant l'engagement et l'union d'une majorité de députés et de sénateurs normands.
- De fait, les premières déclarations d'Élisabeth Borne ont rappelé l'indispensable nécessité d'une "pression collective" et d'un "puissant lobbying", pour faire avancer le dossier. Pour les Normands, la loi LOM sera l'heure de vérité.

*Commentaire : l'objectif est de faire masse, comme savent si bien le faire nos voisins de Bretagne ou des Hauts-de-France sur les sujets importants.*

### • Tout est lié

Le CESER veut aussi préparer les parlementaires aux discussions qui vont s'engager. Le dossier est compliqué et certains jeunes députés ne la connaissent pas très bien..

- Conclusion du courrier : *"nous souhaitons que l'ensemble des mesures préconisées par le rapport du COI soient reprises dans la loi d'orientation sur les mobilités, et ce dans les meilleurs délais de réalisations possibles. Plus globalement, cette demande s'inscrit dans le cadre du développement de la Vallée de la Seine et de la Normandie, un axe majeur d'ouverture au monde pour la France. Les enjeux portuaires, logistiques, économiques, touristiques, sociaux et environnementaux sont intrinsèquement liés et forment un système puissant et cohérent."*

*Commentaire : le CESER joue ici son rôle d'empêcheur de ronronner en rond. "Nous n'avons pas la folie des grandeurs, écrivent les signataires qui réclament simplement une solution pouvant répondre aux difficultés de mobilités quotidiennes des usagers, dans des conditions de transport décentes".*

*Mon commentaire : cette action "friches" recoupe de nombreuses politiques de la Région. L'EPF est ainsi un partenaire très présent dans les contrats de territoire Région/Département/Intercommunalité. On le retrouve aussi dans les opérations de rénovation des centres des villes reconstruites. De la même manière, il est aux côtés de l'Etat et de la CDC pour le financement des actions "Coeur de Ville".*

## Assises universitaires Rouen-Caen.

### "Alexandre/Denise", le duo qui allume le feu.

C'est parti ! Sur le thème "Ensemble vers une université de Normandie", les premières assises universitaires Rouen-Caen se sont ouvertes le 5 octobre à Rouen et se poursuivront le 11 octobre à Caen.

- Joël Alexandre et Pierre Denise, les présidents des deux universités veulent jeter les bases d'une refondation complète de l'enseignement supérieur régional en proposant la création d'une seule université par la fusion administrative des deux établissements. Rappelons que l'université de Rouen accueille 28 500 étudiants, celle de Caen 29 000, elles sont les poids lourds de l'enseignement supérieur normand.
- Curieusement, ces "assises" se font à deux, oui "à deux" puisque les autres établissements de la COMUE (l'université du Havre, l'INSA Rouen Normandie, l'ENSICAEN, l'ENSA...) n'ont pas été invités à y participer. Ce qui revient à dire que les "deux grands" ont décidé d'agir sans tenir compte des "petits" et que la COMUE de Lamri Adoui, qui travaille précisément à fédérer grands et petits autour d'un même projet, est en train d'être désavouée.
- On notera aussi que Joël Alexandre et Pierre Denise n'ont jamais reçu mandat de fusionner leurs universités et que le chantier qu'ils ouvrent ne pourra pas aboutir avant le prochain renouvellement des gouvernances, c'est-à-dire dans deux ans. Naturellement, leur duo fait déjà réagir, mais il les place au centre de la scène ; en s'emparant ainsi du leadership, ils rappellent qu'ils sont les vrais patrons ; un observateur s'interroge : *"et si c'était une affaire d'egos ?"*

*Mon commentaire : ces assises sont aussi une réponse à Fabienne Buccio, Denis Rolland et Hervé Morin qui, en début d'année, s'inquiétaient du risque de déclassement de l'enseignement supérieur normand. "Vous voyez, on se bouge, disent en substance les deux présidents, vous voyez, rien ne peut se faire sans nous..."*

## Et pendant ce temps-là...

### • GPI agricole : ce serait dommage de ne pas en profiter !

Les professionnels normands de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et du bois pourraient en profiter, mais le dispositif leur est inconnu. C'est dommage. Il s'agit en effet du volet agricole du Grand Plan d'Investissement, doté de 5 Md€ sur 5 ans, accessible aux entreprises sous toutes leurs formes et, dans certains cas, aux collectivités, à condition bien sûr d'en faire la demande.

- La méconnaissance du dispositif est d'autant plus regrettable que la Normandie est l'une des régions françaises qui peut le plus en profiter. N'est-elle pas un centre agroalimentaire de premier plan, avec plus de 820 établissements et près de 25 500 emplois ? Ses savoir-faire ne sont-ils pas reconnus dans de nombreux domaines : les industries du lait et des viandes dans l'ex-Basse-Normandie, les productions à plus forte valeur ajoutée dans l'ex-Haute-Normandie ?
- Pour réduire cette méconnaissance, la préfète Fabienne Buccio a mobilisé Olivier Allain, "ambassadeur du dispositif", nommé par Stéphane Travers. Son grand message aux professionnels : *"allez-y pour moderniser vos productions de façon durable..."*

Qui contacter ? Thierry Girault à la DRAAF : [thierry.girault@agriculture.gouv.fr](mailto:thierry.girault@agriculture.gouv.fr).

## La présidence de l'UHS.

Valérie Mespoulhès, directrice de Caen-la-Mer Habitat, vient d'être élue présidente de l'Union pour l'Habitat Social de Normandie. Elle succède à Patrick Plossard, ancien directeur de la Siloge (27).

- Caen-la-Mer Habitat est le premier bailleur social de la communauté urbaine : 11 000 logements sociaux.

*L'UHS de Normandie compte 55 adhérents dans les 5 départements.*

## Le Tréport : les alliés du Havre.

Alors que l'ouverture de l'enquête publique sur le parc éolien du Tréport, le 16 octobre, va contraindre les porteurs du projet au silence pendant 7 semaines, les responsables politiques et économiques havrais vont sûrement s'exprimer pour soutenir le projet.

- Ils savent que la construction des usines éoliennes de Siemens-Gamesa dépend grandement de sa réalisation ; pour eux, Le Tréport est "une assurance développement" ; il y a 15 jours, le président de Siemens-Gamesa France a annoncé que, sauf mauvaise surprise, la construction des usines pourrait intervenir entre 2019 et 2021.

*Commentaire : Luc Lemonnier, le maire du Havre y croit ; la députée Agnès Firmin Le Bodo aussi ; pour EMDT, le soutien des Havrais est essentiel.*

## Les dettes d'Édouard Philippe.

La Chambre régionale des comptes a contrôlé la gestion de la Ville du Havre pour les exercices allant de 2012 à 2017.

Que dit-elle ? Que la Ville s'est trop endettée et qu'il est grand temps de "freiner".

- Citation : *"Pour faire face à son effort d'équipement, la Ville a recouru à l'emprunt, dans un contexte de diminution de son autofinancement. Il en résulte un endettement en rapide augmentation et qui atteint en fin de période un niveau qui va conduire la collectivité à faire des choix, comme le report d'une tranche de travaux de 21 M€ sur l'entrée de ville, repoussée au prochain mandat..."*

*Commentaire : la gestion d'Édouard Philippe est ainsi montrée du doigt, Luc Lemonnier tente de rassurer.*

## Le désaveu des autres...

Pascal Reghem, le président de l'université du Havre, ne cache pas son incompréhension. Il dénonce la mise à l'écart de son établissement et s'interroge sur les objectifs de ses deux collègues : *"j'espère simplement que ces assises ne sont pas les prémices d'une volonté d'hégémonie sur l'ESR Normand, que ces assises ne marquent pas le début de mésaventures inutiles qui feront que l'ESR Normand, que nous avons construit ne régresse plutôt qu'il ne progresse..."* Même tonalité chez Mourad Boukhalfa, le directeur de l'INSA, qui ne voit pas *"quel est le projet des deux universités"* ; pour la COMUE, Lamri Adoui parle *"d'une faute stratégique"* et d'une *"remise en cause possible des progrès réalisés ces dernières années."*

*Mon commentaire : tout cela va laisser des traces. La COMUE Normandie Université a perdu sa cohérence et son unité ; avec les assises, la méfiance se substitue à la confiance : il faut le regretter. En début d'année, Fabienne Buccio, Denis Rolland et Hervé Morin s'inquiétaient du risque de déclassement ; en allumant le feu, il n'est pas sûr que Joël Alexandre et Pierre Denise vont les rassurer.*

## Cour des comptes.

### Collectivités normandes : les signes d'un relâchement ?

Le rapport publié par la Cour des comptes sur la situation financière des collectivités territoriales en 2017 évoque la situation de plusieurs collectivités territoriales normandes, dont certaines ont fait l'objet de contrôles récents de la chambre régionale des comptes.

Quels sont les enseignements de ce rapport ?

- À l'inverse des années précédentes, les communes et intercommunalités de Normandie ont davantage dépensé pour investir et recruter.
- En dépit de leurs efforts (diminution de la dette et ralentissement des dépenses sociales), la situation financière des 5 départements reste fragile et la Cour a constaté *"un relâchement des efforts d'économie"* en 2017. Notons que le Calvados fait partie des départements dont l'épargne nette s'est le plus dégradée. Est-ce la raison pour laquelle le président Jean-Léonce Dupont a annoncé récemment une réduction de ses investissements ? On peut le penser. La Seine-Maritime (très endettée) connaît une situation inverse, grâce à des dépenses sociales contenues, ainsi qu'un nouveau et important recul de ses dépenses d'investissement (- 24 %).

## Et pendant ce temps-là...

### • Inter Caux Vexin : le premier pas.

En Seine-Maritime, à 20 km au nord-est de Rouen, la communauté de communes Inter-Caux-Vexin (Buchy - 54 000 habitants) fut assurément l'une des plus difficiles à créer, après le vote de la loi NOTRe. À l'époque, beaucoup d'élus ont dénoncé "le mariage forcé" de leurs trois anciennes petites communautés et beaucoup doutaient de la capacité du nouvel ensemble à "se mettre en ligne" pour définir un premier projet de développement.

- C'était sans compter avec Pascal Martin, son président, qui est aussi celui du Département de la Seine-Maritime. Avec Hervé Morin, il vient de signer le contrat de territoire 2018-2021 d'Inter-Caux-Vexin. C'est un contrat modeste (16 projets pour un montant de 18,6 M€), financé à hauteur de 1,9 M€ par la Région et de 1,9 M€ par le Département. Pas de grandes actions, mais une multiplication de petits investissements pour soutenir la construction et la modernisation des équipements publics nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

*On le voit, ce n'est pas la panacée. Mais c'est un premier pas dans la bonne direction. La structuration du territoire, si bien situé à la périphérie de la Métropole, est une impérieuse nécessité pour accueillir de nouvelles activités économiques, développer son attractivité et préserver son environnement, en évitant l'écueil de la zone périphérique "dortoir".*

## TES et Images & Réseaux

Le pôle de compétitivité normand TES (Colombelles - 14) et le pôle breton Images & Réseaux (Lannion - 22) s'engagent dans un processus de fusion qui aboutira (sauf imprévu) à la création d'un pôle "Grand Ouest", sorte de "Digital innovation hub" français, le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

- Première étape de ce rapprochement : une réponse commune à l'appel à candidatures dit "de phase IV" lancé par le Gouvernement pour sélectionner des pôles de compétitivité capables de porter une ambition européenne. C'est dans quelques jours.

- Le futur pôle "Grand Ouest" travaillera avec les entreprises et laboratoires de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, afin de les accompagner dans leur transition numérique.

À noter : cette fusion s'accompagne de la mise en place de deux partenariats stratégiques : l'un thématique avec le pôle EMC2, spécialisé dans les technologies avancées de production ; l'autre géographique autour de la mobilité des biens et des personnes sur l'axe Seine, en lien avec le Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions Vallée de la Seine.



### Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

**Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44**

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, rue de l'Argillière - 27910 Les Hogues

Abt : 250 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)

**La CHRONIQUE**  
de Normandie  
Récits des hauts faits, projets, humeurs et ambitions des responsables de la Région

Lettre hebdomadaire éditée par :

#### Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues  
Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 | 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

#### Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

#### Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

**Abonnement** : 250 € TTC/an pour 44 n°  
(TVA 2,1%)

#### Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros  
SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

- La Cour souligne aussi que la Région Normandie fait partie des six régions ayant enregistré, entre 2013 et 2017, un taux d'évolution moyen des dépenses de fonctionnement supérieur à l'objectif de 1,2% fixé par la loi de programmation des finances publiques. Avec une hausse de 13%, la Normandie fait aussi partie des dix régions dont les dépenses d'investissement ont le plus progressé. Point important : l'amélioration de son épargne nette lui a permis de les financer tout en se désendettant.

*Mon commentaire : ces enseignements ne sont pas vraiment nouveaux. Même s'il précise que la Cour des comptes s'est livrée ici à sa propre analyse, Christian Michaut, le président de la Chambre régionale des comptes de Normandie, avait déjà posé les grandes lignes du paysage financier, devant Didier Migaud, le 5 mai dernier lors de l'audience solennelle de Caen.*

#### Hervé Morin est serein.

En début d'année prochaine, la Chambre régionale des comptes va publier son rapport d'observation sur la gestion de la Région Normandie. Les magistrats sont en train de le terminer, Hervé Morin est serein.

- Il assume parfaitement la hausse importante de ses dépenses d'investissement : c'est un choix politique. D'ailleurs, la Région veut aller plus loin : 720 M€ en 2019, contre 510 cette année. Commentaire du président : "en 2020, nous serons sûrement la première Région française pour les dépenses d'investissement par habitant, avec un taux d'exécution de près de 90% !" Il rappelle aussi que la Normandie est la Région la moins endettée de France et que sa capacité de désendettement (aujourd'hui de 2 ans) restera inférieure à 5 ans, même après l'accélération qui se prépare, très loin derrière les 10 ans des Hauts de France ou des 9,4 ans de PACA. Bref, la Normandie a de la marge.

- À propos des dépenses de fonctionnement, Hervé Morin constate que sa collectivité est dans la moyenne des Régions françaises et que le coût de la fusion a été maîtrisé. Mais il prévient : "en 2019, nous aurons à supporter un accroissement exceptionnel de la masse salariale, lié à la mise en œuvre du protocole RH signé au printemps 2018 (régime indemnitaire, déroulements de carrière, temps de travail, action sociale interne)..." L'objectif est de réduire l'écart salarial qui existait entre les deux anciennes Régions (les fonctionnaires territoriaux haut-normands étaient mieux payés que leurs homologues bas-normands) ; la mise en œuvre de cet ajustement partiel devrait coûter entre 8 et 9 M€ supplémentaires.

### Et pendant ce temps-là...

#### • Changement de tête au GIRV.

Didier Herbeaux (ArianeGroup) prend la présidence du GIRV, le Groupement Interprofessionnel de la Région de Vernon (27). Il succède à Vincent Megret.

#### • Région : changement à la culture.

Pour "des raisons personnelles et professionnelles", Emmanuelle Dormoy, vice-présidente culture de la Région Normandie, vient d'annoncer sa démission à compter du 31 octobre. On ne sait pas qui la remplacera...

#### • Cœur de Cherbourg.

À son tour, Benoit Arrivé, maire de Cherbourg-en-cotentin, vient de signer avec l'État sa convention "Coeur de Ville". Son objectif : accélérer le programme de redynamisation du centre-ville, avec notamment l'extension du secteur piéton de l'hypercentre et la réalisation de la passerelle reliant le centre historique au centre commercial de la ZAC des Bassins.

#### • L'ancienne SGAR devient (vraiment) préfète.

Sylvie Houspic, l'ancienne SGAR de Haute-Normandie (2011-2015) vient d'être nommée préfète de la Nièvre. Jusqu'à présent, elle était "préfète déléguée pour la Défense" auprès du préfet de la Région Grand Est.